

COMPTE EPARGNE TEMPS DEMANDE D'UTILISATION

DRH
SAP



SITUATION ADMINISTRATIVE DE L'AGENT

Nom :

Prénom :

Grade :

Service :

Direction :

Statut : Titulaire Contractuel Stagiaire
souhaite utiliser des RTT ou des congés de

MON COMPTE EPARGNE TEMPS (CET)

Utilisation de plein droit - à formuler 1 mois avant.

Les agents bénéficient de plein droit des jours accumulés sur leur CET à l'issue des congés de maternité, d'adoption, de paternité et d'accueil de l'enfant, ou encore de solidarité familiale.

> Nombre de jours souhaités :

> Dates d'utilisation :

Utilisation sur autorisation de l'employeur - à formuler au moins 5 jours avant pour l'utilisation de 5 à 10 jours et au moins 1 mois avant pour plus de 10 jours.

La demande peut être refusée dans l'intérêt du service, notamment si le délai de dépôt de la demande n'est pas proportionné au nombre de jours sollicités.

> Nombre de jours souhaités :

> Dates d'utilisation :

Fait à :

Date :

Signature de l'agent

Signature du supérieur hiérarchique

Pour toutes questions contactez le Bureau CAP au **01 34 25 10 62**

Document à retourner à **bureau.cap@valdoise.fr**

- > Décret n° 2004-878 du 26 aout 2004 modifié
- > Délibération n°1-02 de la Commission permanente du 11 octobre 2010

Rejoignez l'esprit Val d'Oise